

LE TESTAMENT SANGlant

DEUXIÈME PARTIE

VI

LA GLACIÈRE.

— Parce que je les protégéais, répliqua, de cette voix sourde qui avait fait tressaillir le vicomte, l'homme masqué qui n'avait pas quitté la salle et qui se tenait debout entre les victimes et les juges.

— Et qui es-tu, toi qui parles ? demanda Jourdan Coupe-Tête.

L'homme masqué se pencha vers lui, et murmura à son oreille quelques mots auxquels Jourdan répondit par un signe d'assentiment.

— Et maintenant, reprit-il après un instant de silence, tu ne les protégés plus ?

— Non, repartit l'homme masqué, en laissant tomber cette syllabe comme le coup de hache sur le billot.

— Eh bien ! emmènes-les !

Et Jourdan compléta son ordre par un mouvement d'épaules très significatif.

L'homme les emmena ; sur le fatal escalier, dont les murs ruisselaient de sang (les taches s'y voient encore), leurs pieds heurtaient des corps entassés, dont la plupart respiraient ; quelques bandits, subalternes du meurtre, échelonnés sur les marches, voulaient saisir et frapper les deux nouvelles victimes, dont la vue dissipait leur hideuse lassitude.

— Ne touchez pas à ces deux condamnés ! s'écria l'homme masqué ; ils sont à moi : Jourdan me les donne.

À ce nom, toutes les piques s'abaissèrent.

Au haut de l'escalier, ils trouvèrent ce vaste grenier où l'on avait pratiqué un grand trou. En se penchant sur ce trou, on voyait, comme au fond d'un gouffre infernal éclairé par une infernale flamme, s'agiter et se tordre, à quatre-vingt pieds de distance, des bras, des membres disloqués, des visages qui semblaient détachés de leurs corps, des torsos étoilés de plaies ; une vision de Dante, peinte par Michel-Ange.

De temps à autre, une plainte vague, un gémissement étouffé, montait vers la fatale ouverture, comme le souffle de cette région de mort.

— C'est bien, dit l'homme masqué d'un air satisfait.

— Monsieur, lui demanda Adrienne d'une voix ferme et sans rien perdre de la dignité de son attitude, pourquoi ne nous tuez-vous pas tout de suite ?

— Parce qu'avant de vous laisser mourir, j'ai à vous parler à tous les deux.

Les deux condamnés regardèrent avec étonnement leur mystérieux persécuteur.

— Madame de Varni, reprit-il brusquement, comment croyez-vous que soit mort M. Elzéar de Varni, votre époux ?

— En brave, répondit-elle sans hésiter, en loyal et vaillant défenseur de notre auguste et malheureux roi ; tué, en se battant pour cette noble cause, par quelque assassin comme vous ?

— Il est mort de la mort des traîtres, accusé d'avoir contribué à l'arrestation de Louis XVI. Sur la lisière d'un bois, en face de ses compagnons d'armes, il a été exécuté comme un ori-

minel par son père lui-même... par le vicomte de Varni qui n'a trouvé que ce seul moyen pour sauver les lambeaux de son honneur, et d'obtenir d'un chef indigné l'aumône de l'oubli.

— Tu mens, misérable ! s'écria Adrienne dont le visage étincela.

— Monsieur le vicomte, dites à madame si je mens ! répliqua froidement l'inconnu.

Le vicomte resta muet : à la faveur de son morne silence, l'homme masqué raconta à Adrienne tous les incidents de l'épisode de Varennes avec cette sûreté de mémoire et cette précision de détails qui ne permettent pas le plus léger doute.

— Mais qui donc êtes-vous ? reprit à la fin M. de Varni, sortant à demi de son acablement.

— Vous le saurez tout à l'heure, j'ai encore quelque chose à dire. — Madame, continua-t-il, maintenant que nous sommes seuls, loin de tous les autres acteurs du drame de Varennes, et sous cette voûte funèbre qui gardera bien tous nos secrets, je puis vous avouer qu'en effet votre mari n'était pas coupable.

S'il a vu s'élever tout à coup contre lui de si accablantes apparences, c'est que, parmi les compagnons de M. de Varni, il y en avait un qui, en dénonçant à Drouet la fuite et l'identité du roi, lui avait dit : « Pour prix de cette dénonciation qui va faire de vous un grand citoyen, je ne vous demande qu'une chose, c'est d'affirmer que cette révélation vous vient d'un jeune homme à cheveux blonds et à moustaches brunes que vous verrez à cheval près de la voiture du roi... » Drouet à tenu parole à Darnioli.

— Darnioli ! s'écria le vicomte en tressaillant : mon intention ! Mais que lui avais-je donc fait ? Pourquoi cette combinaison digne de l'enfer ? Pourquoi cet épouvantable mensonge ?

— Parce que Darnioli s'appelait, il y a trente-six ans, Claude Rioux, dit l'inconnu en se démasquant.

Ce nom n'apprenait rien à Adrienne : elle regarda Claude avec un mélange de terreur et de surprise.

Le vicomte écrasé semblait incapable de supporter plus longtemps cette horrible scène.

— Grâce ! dit-il d'une voix mourante, en se voilant le visage avec sa main ; si les morts sortent du tombeau pour me punir, qu'ils ne frappent que moi, qu'ils épargnent les innocents !

— Monsieur le vicomte, reprit Claude, c'est à vous maintenant que je veux parler. Lorsqu'en arrivant à Hyères, au mois d'octobre 1756, quelques jours après la mort de madame Clotilde de Varni, on vous a dit que Julie, folle de douleur, s'était jetée à la mer, et que son amant, échappé du bain et sûr d'être repris, était mort avec elle, vous l'avez oru, n'est-ce pas ? et vous vous êtes dit : « Voilà qui va bien, mes secrets sont à jamais protégés par la plus fidèle des gardiennes, la mort ! Nul ne saura que pour épouser mademoiselle Clotilde de Perne, je me suis fait faussaire et assassin ! Nul ne saura que pour arriver à mon but, j'ai fabriqué des papiers constatant la mort de Gaston de Tervaz, le jeune homme aimé de Clotilde, et que pour l'empêcher, elle, d'apprendre que j'avais menti, j'ai fait égorger par mon garde Baptistin, dans les broutières du Rhône, ce matelot du « Lys, » ce Jean Peyrol que Gaston envoyait à sa fiancée pour lui dire qu'il était encore vivant !

» Nul ne saura que, deux ans plus tard, pour me venger de ce même Gaston à qui madame de Varni avait accordé un rendez-vous de quelques heures, j'ai profité d'une inondation du Rhône et combiné mon plat de vengeance de façon que Clotilde fût for-